STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 21 mai 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN ACCORD ENTRE L'ETAT ET LA TRIBU SAINT REGIS MOHAWK

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui un accord entre l'Etat de New York et la tribu Saint Regis Mohawk pour résoudre un litige de trois ans sur des questions liées aux jeux.

Selon l'accord, l'Etat enlèvera la zone d'exclusivité de Saint Regis Mohawk sur huit comtés de la proposition de loi sur l'implantation des casinos, et la tribu paiera 30 millions de dollars de paiements dûs et 25% des revenus futurs issus des jeux à l'Etat. L'accord initie également des discussions entre l'Etat, la tribu, et les administrations locales pour résoudre des litiges indépendants de revendications territoriales.

« En collaborant ensemble et en trouvant un terrain d'entente, l'Etat et la tribu Saint Regis Mohawk ont conclu un accord équitable et raisonnable qui accordera à la tribu les droits exclusifs sur les jeux dans le Nord du Pays, et fournira à l'Etat et aux administrations locales leur part de revenus des casinos », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Je félicite l'esprit de collaboration avec lequel toutes les parties se sont réunies pour forger cet accord. »

« Nous avons attendu pendant de nombreuses années un Gouverneur qui voudrait bien s'asseoir avec toutes les parties concernées par les revendications territoriales pour parvenir à un règlement négocié. Le Gouverneur Cuomo a accompli beaucoup dans le peu de temps de notre entrevue directe avec lui. Il nous a donné des garanties que nos questions en suspens seraient traitées équitablement », a déclaré le Chef, Ron LaFrance, Jr. de la tribu Saint Regis Mohawk.

L'accord a été signé aujourd'hui par le Gouverneur, les représentants de la tribu Saint Regis Mohawk et des élus locaux.

Partage de revenus

- La tribu effectuera un paiement immédiat d'environ 30 millions de dollars du Casino Akwesasne Mohawk à l'Etat de New York pour régler des paiements de partage de revenus passés. Sur le paiement de 30 millions de dollars, 25% seront divisés entre les Comtés St

Lawrence et Franklin, apportant 3,75 millions de dollars à chaque comté, ce qui inclut les paiements aux villes concernées de chaque comté.

- La tribu reprendra ses paiements de partage de revenus selon le calendrier défini dans le pacte se montant à 25% des revenus nets issus des jeux. L'Etat divisera les 25% de sa part entre les Comtés St Lawrence et Franklin.

Exclusivité

- Selon l'accord, l'Etat exclura de la législation sur les emplacements des casinos la zone d'exclusion des huit comtés Mohawk du Nord du Pays (Comtés Clinton, Essex, Franklin, Hamilton, Jefferson, Lewis, St. Lawrence, et Warren).

Résolution des litiges sur les revendications territoriales et l'Autorité de l'Energie de l'Etat de New York :

Le Gouverneur organisera des discussions entre l'Etat, la tribu, et les Comtés St Lawrence et Franklin pour résoudre les litiges indépendants relatifs aux revendications territoriales et à l'Autorité de l'Energie de l'Etat de New York. Le reste de la part de revenus sera déposé dans un compte portant intérêt, dans l'attente de la résolution de ces questions en suspens.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418